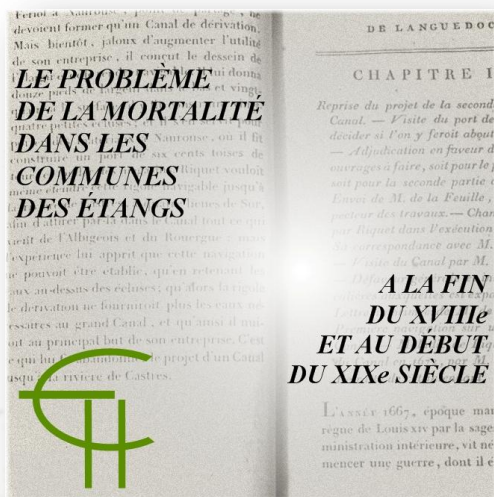


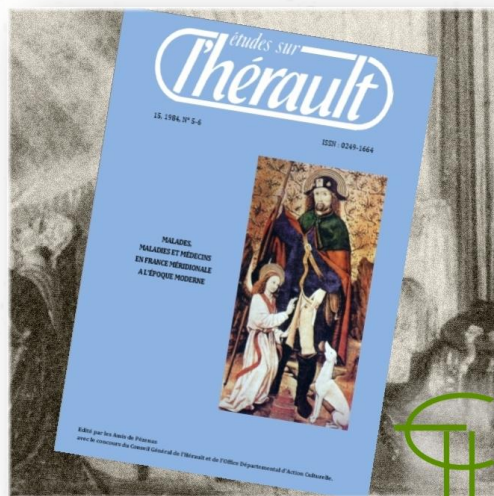
## Article : *Le problème de la mortalité dans les communes des étangs à la fin du XVIII<sup>e</sup> et au début du XIX<sup>e</sup> siècle*



Auteur (s) : ..... Yvette MAURIN

Nombre de pages : ..... 6

Année de parution : 1984



## LE PROBLÈME DE LA MORTALITÉ DANS LES COMMUNES DES ÉTANGS A LA FIN DU XVIII<sup>e</sup> ET AU DÉBUT DU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE

par Yvette MAURIN

Le problème de la mortalité dans les communes des étangs apparaît comme préoccupant au XVIII<sup>e</sup> siècle et au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Cette préoccupation s'inscrit dans le cadre de la politique d'aménagement de la basse plaine languedocienne depuis la construction du canal du Midi en 1666 et du port de Cette <sup>(1)</sup>, créant ainsi la liaison Océan-Méditerranée, avec le creusement du canal des étangs et du canal d'Aigues-Mortes à Beaucaire vers 1830. En même temps s'esquisse une politique d'assèchement qui se poursuit jusque sous le Second Empire <sup>(2)</sup>. Sur le littoral, les étangs forment une vaste zone un peu à part, où vit une population de pêcheurs que l'on considère un peu comme marginale <sup>(3)</sup>. Mais en cette fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et en ce début du XIX<sup>e</sup> siècle, toute une génération d'hommes « éclairés », imprégnée de la philanthropie du siècle des lumières, se penche sur le problème de la mortalité dans les étangs et cherche à en découvrir les causes et à y remédier : « les médecins éclairés de la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, intrigués par la fréquence des maladies épidémiques en Languedoc, ont dénoncé le coupable les étangs. Sans tarder, ils ont fait leur la formule du Britannique Thomson, « le marais blanchâtre exhale, en courants putrides, un nuage vivant de peste ». Pour eux, les vastes zones submergées de la basse plaine sont de « véritables arsenaux de la mort » <sup>(4)</sup>.

Ces hommes éclairés sont souvent des Montpelliérains, docteurs ou hommes de science : d'ailleurs, bon nombre de leurs mémoires ont été rédigés dans le cadre des séances de la Société Royale des Sciences de Montpellier <sup>(5)</sup>. Leurs écrits devaient intéresser au plus haut point la société montpelliéraine dont certains membres avaient des propriétés fort étendues dans les villages du bord des étangs : les Soubeyran à Vic, les Boussairolle à Villeneuve-les-Maguelonne, les De Grave ou le marquis de Montcalm à Lattes, auxquels s'ajoutent lors de la vente des biens nationaux notaires et commerçants de Montpellier, comme le teinturier Oeuf à Lattes, Carelier à Vic, Canton ou Paul à Villeneuve, ou encore Ribau à Pérols <sup>(6)</sup>. Dans son mémoire de 1813, le docteur Pouzin signale que « les propriétaires aisés des villes voisines ne se rendent dans ces campagnes que pour donner des ordres, compter avec leurs fermiers et s'en retourner aussitôt » <sup>(7)</sup>. C'est d'ailleurs cet ouvrage de cent soixante-six pages du Docteur Pouzin sur « l'insalubrité des étangs et les moyens d'y remédier » qui clôt en quelque sorte la série de mémoires sur les problèmes posés par les étangs. Il remporte le prix sur le sujet proposé en 1811 par la Société des Lettres et Arts de Montpellier : « indiquer quels sont les meilleurs moyens de rendre moins insalubres les étangs du département de l'Hérault ? ». En fait ce mémoire, comme presque tous les précédents, tel celui pour lequel avait concouru Mercadier en 1784 sur la question des ensablements, s'intéresse avec précision aux étangs de Pérols, de Maguelonne et de Vic, dont les villages voisins se dépeuplaient et qui étaient de plus en plus coupés de la mer si le grau de Palavas à l'embouchure du Lez subsiste toujours, celui de Maguelonne se ferme définitivement en 1799 <sup>(8)</sup>.

Ainsi se crée un véritable marais, source de fièvres et de maladies, ce qui a frappé les contemporains qui pensent résoudre le problème, comme le dit Chaptal dans son mémoire, « par le mutuel secours de la Physique, de la Médecine et de la Chimie » <sup>(9)</sup>. Préoccupation que l'on retrouve à un niveau national puisque de nombreux articles de la Société royale de Médecine des dernières années de l'Ancien Régime étudient les rapports entre météorologie et maladie <sup>(10)</sup>. D'où l'élaboration de plans d'action très précis, pour lesquels on espère l'aide du gouvernement les résultats paraissent assurés car découlant de l'analyse scientifique.

« Des habitants dispersés çà et là, des enfants languissants, des figures livides et des personnes agonisantes, à chaque instant tout retrace au malheureux le tableau de la plus triste désolation ; on n'y voit point de ces fêtes publiques qui cachent au misérable pour quelques moments son état on n'y connaît point ces douces jouissances qu'éprouvent ailleurs deux ou trois saines générations réunies sous le même toit » : voilà la triste description que nous fait Chaptal en 1783 de l'état de la population des villages du bord des étangs <sup>(11)</sup>. Et quelques années plus tôt, en 1770, Lafosse évoque les maladies dont sont atteintes ces populations : « Il n'est point de village situé sur les bords de nos marais dans lequel on ne trouve durant le printemps et l'automne plusieurs personnes atteintes de fièvres intermittentes qui dégèrent en obstructions de plusieurs viscères. Le teint blême de la plupart des habitants, principalement des enfants, le gonflement des hypocondres, la dureté de l'abdomen, la couleur de la peau plombée ou même livide et plusieurs autres signes caractérisent assez bien l'état de ceux qu'on appelle quelquefois, d'après Hippocrate, *magni splenes* » <sup>(12)</sup>. Et le docteur Pouzin décrit lui aussi cet état de faiblesse de la population : « Si l'on parcourt ces campagnes pendant les mois d'été et jusques aux froids, on ne voit pour l'ordinaire que des malheureux accablés par les maladies endémiques qui y règnent, les dévastent et les rendent déserts : il n'est pas rare que les domestiques commis à la culture d'un domaine, que le fermier, sa femme, ses enfants ne soient tous affectés de fièvres intermittentes, de voir la plupart de ces infortunés dans l'accès, d'autres qui en sortent, d'autres enfin qui se consolent au jour libre, mais qui ne se livrent qu'avec peine à leurs travaux » <sup>(13)</sup>.

Cet état maladif entraîne une forte mortalité que ces divers auteurs ne chiffrent pas, mais qui aboutit selon eux à une dépopulation totale. Chaptal nous dit même que les morts sont si nombreux que l'on n'a parfois pas assez de bras valides pour les enterrer <sup>(14)</sup>. Pouzin affirme que la population de Vic s'est réduite d'un tiers, celle de Vic d'un quart, que Lattes est passé de huit cents à trente maisons habitées et que, malgré la fécondité des mariages (six enfants en moyenne) et les fréquents remariages des veuves (elles se remarient jusqu'à cinq fois !), « la dépopulation », « le vide que ...

... cause la mortalité » sont le lot habituel de ces communes <sup>(15)</sup>. De Langlade, dans un discours adressé à l'assemblée du diocèse de Montpellier en mars 1789, évoque des villages abandonnés : Vic réduit à trois habitants, Mireval à cinq habitants !, et il conclut : « Nulle part, sous la zone torride, dans les îles d'Amérique, le climat ne dévore aussi promptement l'humanité que dans les paroisses de Vic et de Mireval, puisqu'aujourd'hui il n'est pas possible d'y élever un enfant... » <sup>(16)</sup>.

Ces auteurs vont même jusqu'à penser que cette mortalité est transmissible : « germe indélébile des maladies transmis aux races futures », « mauvaise disposition que ces malheureux portent en naissant » <sup>(17)</sup>. Le « palus est-il donc cet espace funeste à l'homme. » <sup>(18)</sup>, tant pour celui qui y naît que pour celui

qui s'y installe, comme le note encore fort justement Pouzin parlant « de ces paysans qui descendent de la montagne, qui n'ignorent pas les maladies auxquelles ils s'exposent, mais qui ne sachant pas estimer le prix de la santé, viennent attirés par l'appât du gain en un endroit d'autant plus dangereux qu'ils étaient accoutumés à respirer jusqu'alors un air plus sain » <sup>(19)</sup>.

D'ailleurs, le préfet Creuzé de Lesser dans sa *Statistique du Département de l'Hérault* étudié en un tableau bien individualisé les décès dans ces communes d'étang il note que l'année 1821, particulièrement meurtrière, les décès l'emportent largement sur les naissances dans les communes de Mireval, Vic, Villeneuve : quarante-quatre naissances et quatre-vingt treize décès <sup>(20)</sup>. Le dépouillement de l'état-civil pour ces communes nous permet ...

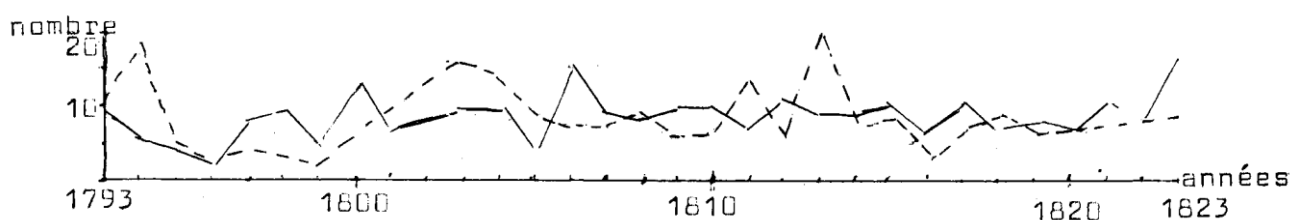


Fig. 1 : Naissances et décès à Vic.

Naissances : —  
Décès : - - - - -

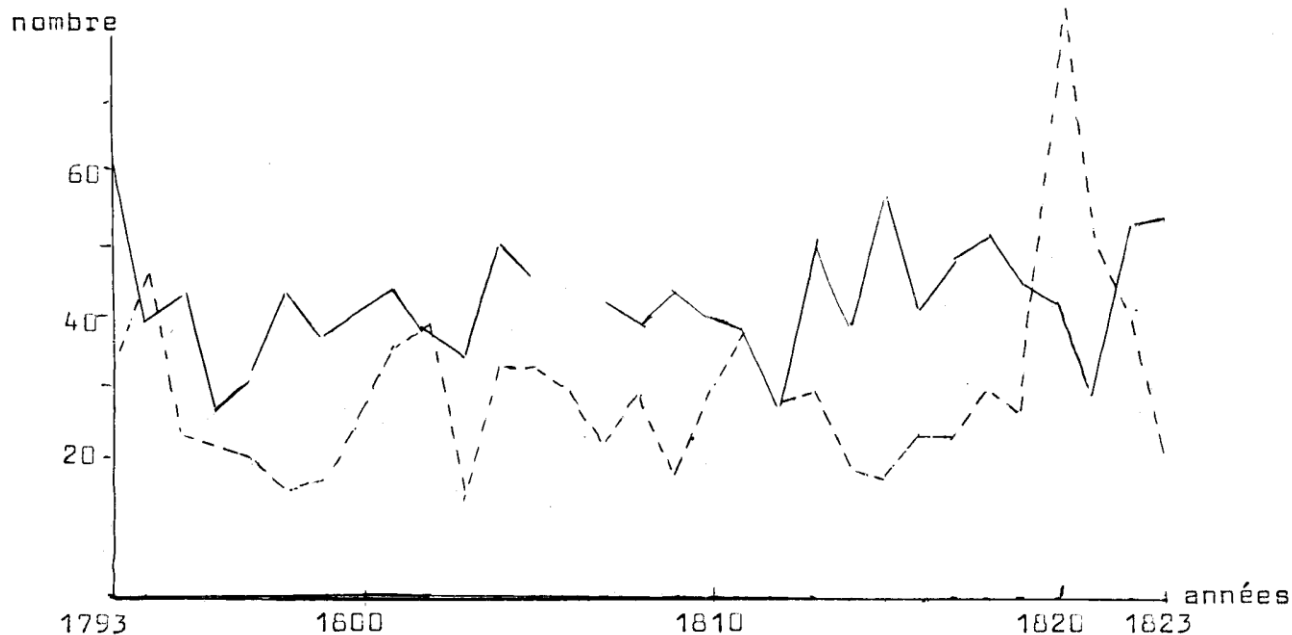


Figure 1 Naissances et décès à Villeneuve-les-Maguelonne.

... de rendre compte de cette mortalité <sup>(21)</sup> : les années où les décès l'emportent sur les naissances sont fréquentes dans le premier quart du XIX<sup>e</sup> siècle un an sur trois en moyenne à Vic par exemple. Ailleurs, à Villeneuve-les-Maguelonne notamment, les fortes poussées de mortalité de 1793, de 1800-1802, 1811-1812 équilibrent globalement la natalité ; mais l'année 1820 voit un déficit impressionnant des naissances sur les décès : de cinquante-huit personnes <sup>(22)</sup>. L'étude de la mortalité par âge est plus significative : la moitié des décès sont ceux d'enfants de moins de dix ans (48,31 % à Villeneuve, 50,40 % à Vic), type de proportion déjà soulignée par Mireille Laget dans une étude concernant les communes d'étangs aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles <sup>(23)</sup>.

Ces données ne sont pourtant pas propres à ces communes. Dans la *Statistique de l'Hérault*, Creuzé de Lesser étudie la répartition des décès par âge pour le département entre 1813 et 1820 : 44,8 % de ces décès sont constitués par ceux d'enfants de moins de dix ans, chiffre quelque peu inférieur à celui rencontré dans les communes étudiées. Le phénomène y est donc seulement plus accentué. Pour les enfants de moins de deux ans on relève la même tendance mais en plus accusée : alors que pour l'ensemble du département et la même période 1813-1830, les décès des enfants de moins de deux ans représentent 18,35 % de la totalité des décès, à Vic on obtient 21,2 % et à Villeneuve-les-Maguelonne 36,76 % <sup>(24)</sup>.

Intéressante est également l'étude de la mortalité selon les diverses périodes de l'année et de la façon dont s'y inscrit la mortalité des enfants de moins de dix ans. Une statistique établie pour l'an XI nous permet une comparaison toute relative et même discutable car établie sur une seule année – mais c'est la seule trouvée aux Archives <sup>(25)</sup>. Si l'on compare les courbes de répartition des décès par mois, on obtient tout de même des résultats éclairants les décès par mois en l'an XI dans l'Hérault montrent deux pointes l'une en hiver (janvier, février, mars), l'autre plus nette en août, septembre, octobre. Pour Vic et Villeneuve les maxima de la fin de l'été et du début de l'automne sont nettement plus accentués <sup>(26)</sup>.

L'observation des diagrammes des décès des enfants de dix ans par mois au niveau du département et des deux communes retenues montre le même phénomène auquel il faut apporter deux nuances. La pointe du mois d'août est partout présente, ainsi que le creux du printemps (avril-mai). Pour ces mois, il n'y a pas de différence majeure. En revanche, le fort nombre de décès des mois de septembre et octobre relevé dans les communes côtières ne se retrouve pas dans l'ensemble du département. Voilà la spécificité de l'influence du marais <sup>(27)</sup>.

Cette spécificité se retrouve dans la comparaison de la mortalité mensuelle globale avec celle des enfants de moins de dix ans. Pendant trois mois (août, septembre, octobre) ce sont surtout des cercueils d'enfants que l'on porte au cimetière. Ainsi à Vic les enfants décédés en août, septembre, octobre représentent 68,7 %, 66,6 % et 57,6 % du total des décès de ces mois-là et à Villeneuve 66,3 %, 69,1 % et 49 %. On est nettement au delà de la moyenne de 50,4 % à Vic et 48,3 % à Villeneuve. Inversement pendant les mois d'hiver les enfants meurent proportionnellement moins : en janvier et février ils

représentent 47 et 43 % des décès à Vic et 41 et 44 % à Villeneuve. Les miasmes du marais touchent donc par priorité les jeunes enfants et sont largement responsables de la mortalité de la fin de l'été et du début de l'automne.

Ainsi donc la mortalité est sensiblement plus forte dans les communes d'étangs que dans l'ensemble héraultais tout en s'inscrivant dans la tendance générale. Cette surmortalité suffit à expliquer que les hommes de science d'alors aient essayé de se pencher sur ses causes afin d'y remédier.

Sur les causes de cette mortalité et de cette insalubrité, les auteurs sont unanimes elles sont à rechercher tant dans les causes naturelles – l'air, l'eau – que dans la manière de vivre des habitants. En ce domaine, le mémoire de Chaptal de 1781 sur *les causes de l'insalubrité des lieux voisins de nos étangs* fit autorité car étayé de nombreuses expériences scientifiques. Pouzin qui envisage le problème d'un point de vue plus médical reprend le discours de Chaptal et Creuzé de Lesser, dans la *Statistique du département de l'Hérault*, le recopie quasiment <sup>(28)</sup>.

Les causes historico-économiques ne sont pas retenues comme particulièrement importantes. Certes Chaptal évoque la suppression des Salins de Mireval en 1694 et la construction du canal qui rend les eaux situées au nord plus stagnantes à tel point que « le canal devint le tombeau du tiers des habitants » <sup>(29)</sup>. Mais ce sont les causes naturelles les grandes responsables et en premier lieu, l'air. Dans l'euphorie scientifique des analyses de Lavoisier, de la précision apportée par l'audiomètre, Chaptal réalise de nombreuses expériences en plusieurs lieux et à diverses époques. Il décèle ainsi dans l'air la présence de nombreux gaz délétères : l'air est accusé de « méphitisme » <sup>(30)</sup>. Or, le grand responsable de ce méphitisme, de cette pollution, dirions-nous aujourd'hui, est l'eau des étangs où s'accumulent débris animaux et végétaux, plantes aquatiques dans une eau en parfait repos et peu profonde. Et lorsqu'avec les sécheresses d'été et les fortes évaporations, une partie de ces étangs est à sec, il ne reste alors qu'une tourbe fétide qui exhale ses mauvaises odeurs en craquelant la mince toile visqueuse qui la recouvre. Pouzin établit qu'ainsi les fièvres commencent avec les chaleurs, milieu mai, début juin et durent jusqu'aux vendanges <sup>(31)</sup>.

De plus, cette eau croupissante ne se trouve pas seulement dans les étangs mais aussi dans les multiples fossés creusés par les habitants pour drainer l'eau autour de leurs maisons et en même temps utiliser le dépôt de ces fossés comme engrais. Or, ces grosses rigoles ne sont pas régulièrement nettoyées ; elles sont trop plates, l'eau y circule mal et Pouzin nous rapporte qu'à Vic l'une d'elles se nomme le fossé puant !

Dans ces conditions, peut-on espérer plus de propreté du côté des puits qui fournissent l'eau que boit la population ? Chaptal en fit des analyses, tout comme en avaient fait les médecins Montet et Hagenot <sup>(32)</sup> il en a discuté avec le curé de Pérols et un médecin de Frontignan : « l'eau est une des causes principales de cette insalubrité. Les ventres prodigieux des enfants, les obstructions des adultes sont dus probablement à la nature des eaux », conclut-il <sup>(33)</sup>.

/

Toutefois, dans cette recherche des causes naturelles des maladies, personne ne songe à évoquer le rôle nuisible des insectes, sauf quand, noyés, ils polluent l'eau. Seul Lafosse nous parle de l'alembic ou *cubex minimus*, mais sans insister<sup>(34)</sup>.

Par contre, la manière de vivre des habitants est particulièrement incriminée. Unaniment, il leur est fait reproche de leur indolence, mais on la lie toutefois à l'effet des fièvres, voire, nous dit Pouzin, à la peur des fièvres qui suffit à les rendre malades<sup>(35)</sup>. Les habitudes alimentaires sont déplorablement aucun souci de la pureté de l'eau que l'on boit ou de celle avec laquelle on cuit le pain. Le poisson pêché est souvent mou, ne se conserve pas, les fruits et légumes sont aqueux, la viande mauvaise, le mouton étant atteint de la douve du foie, et le vin est insuffisant car trop cher. Quant aux habitations, elles sont insalubres, trop basses, mal aérées, construites en contrebas de sorte que les eaux sales y pénètrent, ce sont « des caves », « des grottes ». C'est un tableau de misère due justement à l'insalubrité de ces lieux : « l'insalubrité ayant engendré la misère, la misère à son tour a accru l'insalubrité »<sup>(36)</sup>.

Enfin, De Langlade, le physiocrate enthousiaste, partisan de l'individualisme agraire, député du Tiers de Juvignac, incrimine l'organisation économique traditionnelle qui, par le système communautaire, privilégie l'exploitation des marais communaux : il faut partager les terres, les défricher et supprimer les dîmes et les impôts<sup>(37)</sup>. Mais déjà, nous abordons l'étude des remèdes proposés.

Remédier à cet état de choses est un « devoir social, on ne peut jamais payer trop cher la santé et la vie des hommes »<sup>(38)</sup>. C'est donc à l'État sous le couvert de l'administration à intervenir pour mener à bien une politique d'ensemble. D'ailleurs, on fait souvent appel à des arguments utilitaires : la dépopulation de ces régions a pour conséquence le déclin des activités de pêche si nécessaires sur le littoral et par voie de conséquence la diminution du nombre des marins que l'État peut recruter dans cette population<sup>(39)</sup>.

Les remèdes proposés semblent aisément réalisables, appuyés sur des démonstrations scientifiques, et ressortissent plus à l'aménagement des terrains et à l'hygiène publique qu'à des remèdes strictement médicaux. Ainsi la propreté doit être prise en charge par les communes, au besoin par des contrôles de police il faut surveiller la localisation des dépôts d'immondices, la propreté des rues, et imposer le badigeonnage à la chaux de ces maisons dont certaines n'ont pas été enduites depuis plus de cinquante ans ! Les nouvelles maisons que l'on construira doivent être surélevées par rapport au niveau des rues et des étangs et tourner le dos à des derniers. De plus, il faut assurer le drainage des fossés, les empierrer et construire des citernes que

l'on surveillera attentivement. Il faut chercher surtout à s'isoler de l'étang, tourner toutes les ouvertures vers le nord qui amène un vent purifiant et l'on va même jusqu'à projeter la construction d'un grand mur qui isolerait de l'étang<sup>(40)</sup>. Plus raisonnable et encore tout à fait d'actualité<sup>(41)</sup> est la suggestion de Pouzin d'élever en bordure de l'étang une ligne de plantations, tels des pins, des saules à l'exemple de ce que l'on avait planté en Louisiane, ou alors plus simplement des tamaris déjà fréquents dans ces zones palustres<sup>(42)</sup>.

De plus grande envergure sont les projets concernant l'aménagement de l'étang lui-même. N'est-ce pas le canal des étangs qui, créant une barrière, a empêché la circulation de l'eau ? Les courants aussi ferment progressivement les graus et font de ces étangs de véritables lagunes fermées « l'on a vu se fermer, il y a quelques années, le grau neuf qui s'était ouvert naturellement en 1799, à la suite d'une violente tempête, entre Maguelonne et les Aresquiers », déplore Creuzé de Lesser en 1824<sup>(43)</sup>. Or, l'Empire continuant une politique amorcée par la monarchie, a de nombreux projets d'assèchement, tel celui de l'étang de Villeneuve dans l'Aude dont les travaux seront terminés en 1818 ou celui de l'étang de Vendres dans l'Hérault, projet abandonné parce que trop coûteux<sup>(44)</sup>. Pourquoi donc ne pas mettre sur pied d'autres projets que Pouzin d'ailleurs estime moins onéreux et plus réalistes. Il propose de nettoyer les étangs en râtelant les plantes de la surface et raclant les fonds avec des filets surtout, il faut créer un courant d'eau en été en utilisant les eaux du Lez dont le courant est assez fort pour entraîner des moulins. Le système pourrait être complété par l'installation d'écluses sur les graus et de vannes sur le canal et même l'établissement d'une communication des eaux avec l'étang de Thau<sup>(45)</sup>.

Cet aménagement demandé est bien dans la tradition physiocratique qui demande protection à l'État tutélaire. Cette protection assurée permet de rêver ensuite à l'enrichissement de ces zones si défavorisées. Pouzin pense que l'on pourrait y cultiver de la réglisse, y établir des savonneries, des distilleries, voire des filatures, établissements reliés au canal qui assurerait les transports !

Quant à Langlade, il projette une véritable colonisation de ces terres asséchées<sup>(46)</sup>. En fait, en termes de développement économique, il faudra attendre le XX<sup>e</sup> siècle et un aménagement touristique auquel n'avaient pas pensé nos économistes et scientifiques de la fin du XVIII<sup>e</sup> et du début du XIX<sup>e</sup> siècle.

Yvette MAURIN  
Université de Montpellier

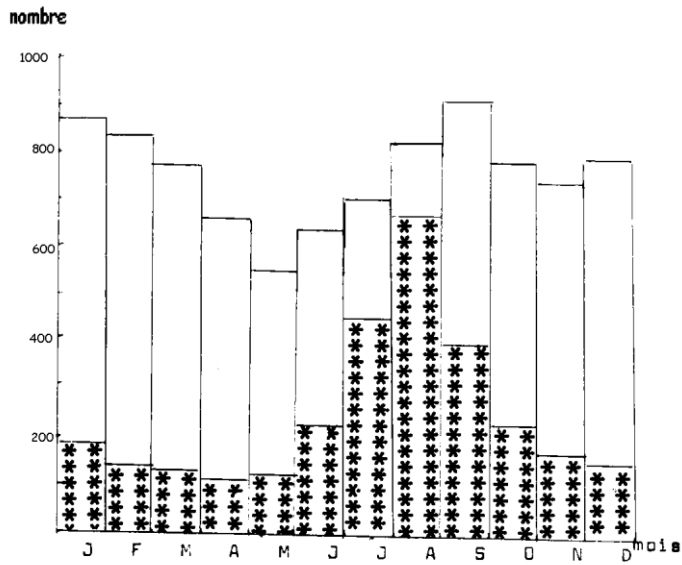


Figure 2 : Part de la mortalité des moins de dix ans dans la mortalité mensuelle. Hérault - An 11.

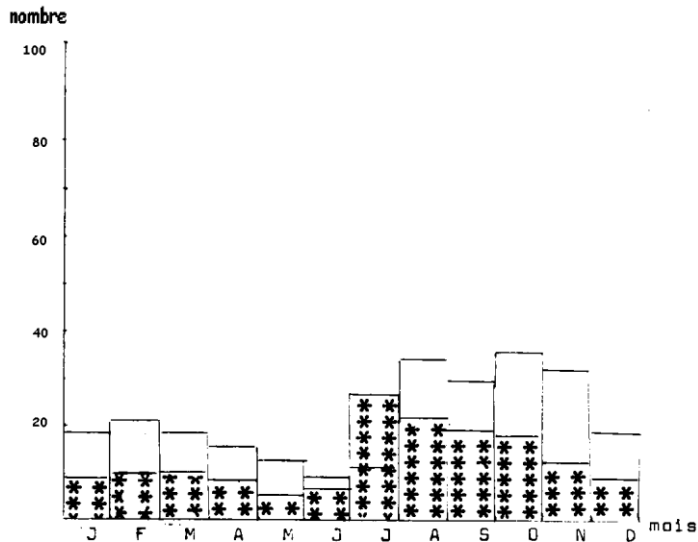
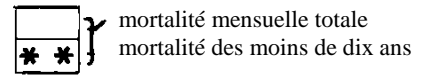


Figure 2 Part de la mortalité des moins de dix ans dans la mortalité mensuelle. Vic 1793-1823.

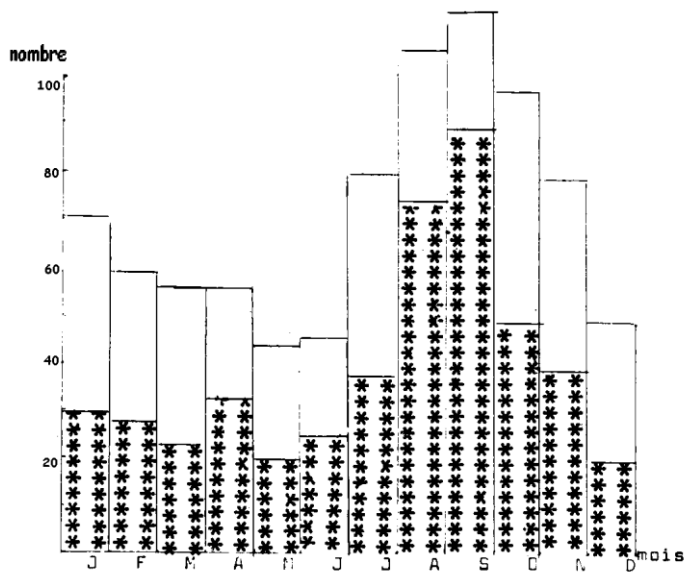


Figure 2 Part de la mortalité des moins de dix ans dans la mortalité mensuelle. Villeneuve-les-Maguelonne 1793-1823.

NOTES

- (1) C'est aussi de cette période que Creuzé de Lesser date la prospérité du Languedoc. Cf. *Statistique du département de l'Hérault*. Montpellier 1824. p. 56.
- (2) A.N. F10 3946 *Dessèchements Hérault*.
- (3) G. Cholvy, évoquant la création de la paroisse de Palavas en 1841, nous dit qu'on parlait des « sauvages » de Palavas, in « André Soulas et l'évangélisation des « sauvages » des cabanes de Palavas », *LV<sup>e</sup> Congrès de la Fédération historique* 1982.
- (4) D'après H. Michel, in *Le Languedoc et le Roussillon. Civilisations populaires régionales*, 1982, p. 210.
- (5) Elle réunit de nombreux professeurs de l'École de pharmacie et de la Faculté de médecine. Cf. L. Dulieu, *La Médecine à Montpellier. L'époque classique*. Tome III.
- (6) Cf. Fabre : « Une méthode d'étude de la propriété foncière en Bas-Languedoc », in *Actes du 86<sup>e</sup> Congrès des Sociétés savantes*, 1963.
- (7) Fulcrand Pouzin, Docteur-médecin de Montpellier : *De l'insalubrité des étangs et des moyens d'y remédier*, Montpellier, 1813, 166 pages p. 12 ; Pour sa biographie, voir l'opuscule de Dulieu : *Les réceptions provisoires de pharmaciens faites par l'École de Montpellier*, 1964.
- (8) Cf. Creuzet de Lesser, *op. cit.*, l'auteur fait une très bonne description des étangs p. 55-62.
- (9) Chaptal, *Mémoire sur les causes de l'insalubrité des lieux voisins de nos étangs et sur les moyens d'y remédier*, Montpellier, 1783, 25 pages.
- (10) La Société royale de Médecine donne les échos d'une enquête nationale menée dans les dernières années de l'Ancien Régime sur les rapports entre météorologie et maladie Cf. M. Laget, discussion in « Morts d'enfants dans le Languedoc côtier sous Louis XIV », *Les provinciaux sous Louis XIV* (Colloque de Marseille, 1975), p. 79-86.
- (11) Chaptal, *op. cit.*, p. 11.
- (12) Lafosse : « Extrait d'un mémoire sur les exhalaisons des marais du Bas-Languedoc et sur les moyens d'en prévenir les mauvais effets » in *Mémoire de la Société Royale des Sciences*, 1730, p. 39-54.
- (13) Pouzin, *op. cit.*, p. 12-13.
- (14) Chaptal, *op. cit.*, p. 17.
- (15) Pouzin, *op. cit.*, p. 6-11.
- (16) Langlade, *Réflexions abrégées sur la nécessité de s'occuper du dessèchement des marais du Bas-Languedoc*, dédiées à Mrs les députés des Trois-Ordres à l'Assemblée du 16 mars 1789 (p. 7-8).
- (17) Chaptal, *op. cit.*, p- 9,
- (18) J.-J. Vidal : « Les zones palustres du Languedoc-Méditerranéen essai de définition ; approche méthodologique » in *Actes du IV<sup>e</sup> Congrès de la Fédération historique*, 1982,
- (19) Pouzin, *op. cit.*, p. 7 ; J.-J. Vidal indique aussi cette émigration de Rouergats pour Vauvert, *op. cit.*
- (20) Creuzé de Lesser, *op. cit.*, p. 588.
- (21) Archives départementales de l'Hérault 3 E 344 et 349.
- (22) Cf. figure 1. Les courbes sont établies pour les années 1793-1823, période contemporaine de la plupart des mémoires étudiés. Les données du calendrier révolutionnaire ont été ramenées à celles du calendrier grégorien.
- (23) M. Laget, *op. cit.*, p. 80.
- (24) Calculés d'après Arch. dép. 3E 344-349 et Creuzé de Lesser, *op. cit.*, p. 190-192.
- (25) Arch. dép. 113 M 6. Cette statistique des décès par âge et par mois a sans doute été établie en fonction de la réalisation de la Statistique de l'Hérault.
- (26) Cf. Figure 2.
- (27) Relevés aussi par M. Laget, *op. cit.*, p. 82.
- (28) Creuzé de Lesser, *op. cit.*, p. 57-58 et Chaptal, *op. cit.*, P. 9-15.
- (29) Chaptal, *op. cit.*, p. 9.
- (30) Chaptal, *op. cit.*, p. 25.
- (31) Pouzin, *op. cit.*, p. 39.
- (32) Montet : *Mémoire sur les eaux de la Roubine*, Montpellier, 1776. 12 pages et Hagenot : « Observations et projet de mémoire sur les eaux du Boulidou et sur un puits de Pérols » in *Mémoires de la Société royale de Montpellier*, p- 327-337 (1783).
- (33) Chaptal, *op. cit.* p. 20 ; la consultation des dossiers sur l'hygiène publique aux Archives départementales - 80 M7 et 80 M10 - révèle qu'il n'y eut aucune préoccupation au sujet de l'eau des puits et des fontaines pendant tout le XIX<sup>e</sup> siècle.
- (34) Lafosse, *op. cit.*, p. 41 ce n'est qu'en 1880 que l'on découvrit les méfaits de ces moustiques qui transmettent des parasites des globules rouges du sang.
- (35) Chaptal, *op. cit.*, p. 16 et Pouzin, *op. cit.*, p. 80.
- (36) Langlade, *op. cit.*, p. 11-14.
- (37) Pouzin, *op. cit.*, p. 158 et 163 - Langlade, p. 32 : il s'en réfère à l'exemple hollandais.
- (38) Pouzin, *op. cit.*, p. 158 et 163 - Langlade, p. 32 : il s'en réfère à l'exemple hollandais.
- (39) Arch. dép. Hérault 113 M 6.
- (40) Chaptal, *op. cit.*, p. 18.
- (41) Cf. de nos jours, les plantations de La Grande Motte.
- (42) Pouzin, *op. Cit.*, p. 126-131.
- (43) Creuzé de Lesser, *op. cit.*, p. 57.
- (44) Arch. Nat. F10 3946.
- (45) Pouzin, *op. cit.* p. 113-121 et Chaptal, *op. cit.*, p- 20.
- (46) Pouzin, *op. cit.*, p. 158 et Langlade, *op. cit.*, p. 39.

Année de parution : 1984

AU SOMMAIRE DU VOLUME 1984 n° 5-6



*Xavier AZEMA*, Un prélat valétudinaire au XVIII<sup>e</sup> siècle ;

*A. MARCET*, Malades et maladies en Roussillon ;

*Louis DULIEU*, La peste à Montpellier, 1579 ;

*Alain MOLINIER*, Une épidémie qui s'éteint en Vivarais : La peste de 1721 ;

*Gaston MAUGARD*, Maladies et mortalité. La surmortalité en quelques villages des Pyrénées aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> ;

*Yvette MAURIN*, Le problème de la mortalité dans les communes des étangs à la fin du XVIII<sup>e</sup> et au début du XIX<sup>e</sup> siècle ;

*Jean-Pierre GOUBERT*, Malades, maladies et médecins : étude d'une correspondance bretonne (1783-1830) ;

*François-Xavier EMMANUELLI*, Le monde médical provençal à la fin du XVIII<sup>e</sup> et au début du XIX<sup>e</sup> siècle ;

*Madeleine FOISIL*, Le journal d'Héroard, médecin de Louis XIII ;

*Bernard COUSIN*, Malades et maladie sur l'ex-voto peint provençal ;

*Michel PERONNET*, Discours ecclésial, discours monarchique, discours médical sur la maladie : le XVIII<sup>e</sup> siècle

<http://www.etudesheraultaises.fr/>

